

# JUSQU'AU BOUT POUR GAGNER !



Union  
Syndicale  
**Solidaires**



3,5 millions de manifestants mobilisés le 7 mars, plus d'1 million le 11 mars ont montré leur détermination et leur opposition à ce projet de réforme des retraites qui prévoit le recul à 64 ans de l'âge de départ et l'accélération du calendrier qui allonge la durée de cotisation.

Dans le Maine et Loire, les appels à la grève ont été très nombreux, éducation, Santé et action sociale (CHU, CESAME, santé privée...) DDFIP, Crous, VALEO, Organismes sociaux, territoriaux, biopole,...

Ces mobilisations intenses conduites par une intersyndicale unie n'ont reçu aucune réponse de la part du gouvernement.

Ces silences du gouvernement et des parlementaires qui, face aux appels de la rue, peuvent être interprétés comme du mépris, voir de la provocation et créer des mouvements hors de tout contrôle.

En responsabilité, l'intersyndicale a adressé le 9 mars un courrier au Président de la République lui demandant à être reçue en urgence.

Ce dernier a répondu avec arrogance par une fin de non recevoir.

Face à tant de mépris, face à la surdité de Macron, il reste une seule arme la grève, la grève totale pour le faire plier, c'est la seule arme des salariés pour obtenir le retrait de ce projet injuste et brutal.

Forte de cette détermination, « l'intersyndicale encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et à amplifier le mouvement »

**POUR L'INTERSYNDICALE, C'EST LA VOIE À SUIVRE !**

Elle appelle à réunir les AG, à décider de la grève ou de la reconduction et à participer massivement à toutes les actions décidées par les secteurs où la grève est actée ainsi qu'à la manifestation le mercredi 15 mars jour de la commission mixte paritaire.

Elle appelle à poursuivre par des actions de mobilisation **LE JEUDI 16 MARS.**

**TOUJOURS UNI·ES ET ENCORE PLUS FORT·ES ; NOUS POUVONS GAGNER !!**

**NOTRE DÉTERMINATION EST FORTE, LÉGITIME ET JUSTE,  
ET NOUS IRONS JUSQU'AU RETRAIT DE CETTE RÉFORME.**

**NOUS POUVONS GAGNER ! NOUS ALLONS GAGNER !**

## RDV MERCREDI 15 MARS

<b>Angers :</b>	<b>Cholet :</b>	<b>Saumur:</b>	<b>Segré:</b>
<b>Palais de justice</b>	<b>Av. des sables</b>	<b>Place Bilange</b>	<b>Place du Port</b>
<b>14h</b>	<b>10h30</b>	<b>10H</b>	<b>10h</b>

**RDV JEUDI 16 MARS À ANGERS, JOUR DU VOTE À L'ASSEMBLÉE ET AU SÉNAT**

**Rassemblement entre 11h30 et 14h00 à la Préfecture.**